INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

ASSEMBLÉE ORDINAIRE
du 24 février 2020

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le lundi 24 février 2020 à 9 h 30 à la station de production d'eau potable de la RAIM, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle étaient présents :

	Mmes	Nathalie Bellavance, 2ième vice-présidente
		Nathalie Ricard, membre
		Brigitte Villeneuve, membre
		Louise Forest, substitut
	M.	Bertrand Lefebvre, membre
Ainsi que :	Mmes	Chantal Marceau, directrice générale et secrétaire-trésorière
		Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière
	MM.	Daniel LeBlanc, directeur des opérations
		Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies
Était absent :	M.	Stéphane Handfield, 1er vice-président

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les documents énumérés ci-après :

- Dépôt de la lettre de confirmation d'embauche de la coordonnatrice administrative – Valérie Foucault

- Dépôt de la liste des contrats de services professionnels inférieurs à 25 000 $ du 1er janvier au 31 décembre 2019

RÉSOL. : 16-02-2020 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR : Brigitte Villeneuve

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 17-02-2020 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Louise Forest

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;

Formules Municipales - No 5614-A-PS

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 janvier 2020;

4. Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration;

5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1er janvier au 31 janvier 2020;

6. Adoption des critères et pointages de sélection pour la grille d'évaluation pour « Services professionnels pour la mise aux normes des systèmes de dosage de coagulant et d'hypochlorite de sodium à l'usine de filtration » - RAIM-2020-004 - Règlement 38;

7. Affaires nouvelles;

8. Période de questions;

9. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 18-02-2020 (Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 janvier 2020)

IL EST PROPOSÉ PAR : Brigitte Villeneuve
APPUYÉ PAR : Bertrand Lefebvre

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 janvier 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 19-02-2020 (Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Louise Forest

QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 113 083,59 $ et de 595 490,97 $ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 20-02-2020 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1er janvier au 31 janvier 2020)

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Forest
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

INITIALES DU PRÉSIDENT
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

QUE la liste de paiements électroniques pour la période du 1er janvier au 31 janvier 2020 au montant de 258 139,53 $ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 21-02-2020 (Adoption des critères et pointages de sélection pour la grille d'évaluation pour « Services professionnels pour la mise aux normes des systèmes de dosage de coagulant et d'hypochlorite de sodium à l'usine de filtration » - RAIM-2020-004 – Règlement 38)

IL EST PROPOSÉ PAR : Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAIM autorise la modification de la grille d'évaluation dans le cadre de l'appel d'offres « Services professionnels pour la mise aux normes des systèmes de dosage de coagulant et d'hypochlorite de sodium à l'usine de filtration » (appel d'offres RAIM-2020-004 – Règlement 38) selon les critères et pointages suivants :

	Points *
Proposition technique – critères d'évaluation	
1. Compréhension du mandat professionnel	20
2. Méthodologie et calendrier de réalisation du mandat	20
3. Qualification et expérience du soumissionnaire	20
4. Qualification et expérience du chargé de projet	25
5. Qualification et expérience des autres membres du personnel professionnel et technique	15
Sous-total de la pondération technique**	100
Proposition financière	
Prix de la proposition (avant taxes)	Prix
Sous-total prix	
Pondération finale	
[(Pointage de la pondération technique + 50) X 10 000] / prix	_____

* Maximum de points attribués aux critères

** La proposition financière n'est considérée que si le pointage de la proposition technique d'une soumission atteint 70.

ADOPTÉ

Formules Municipales - No 5614-A-PS

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOL. : 22-02-2020 (Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Forest
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ

Président

Secrétaire-trésorière